



**HAL**  
open science

# The use of the french compound past in L'Etranger from A. Camus. Is it possible to translate it in catalan and in castillan ?

Jacques Bres

## ► To cite this version:

Jacques Bres. The use of the french compound past in L'Etranger from A. Camus. Is it possible to translate it in catalan and in castillan?. Corre E., Do-Hurinville D. T. & Linh Dao H. (eds), The Expression of Tense, Aspect, Modality and Evidentiality in Albert Camus's L'Etranger, and its translations, Amsterdam: John Benjamins Publishing Company., John Benjamins Publishing Company, pp.39-58, 2020. hal-04025748

**HAL Id: hal-04025748**

**<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04025748>**

Submitted on 13 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bres J., 2020, Passé composé et insularisation phrastique dans *L'Étranger* d'A. Camus. De quelques problèmes de traduction en catalan et en castillan, in Corre E., Do-Hurinville D. T. & Linh Dao H. (eds), *The Expression of Tense, Aspect, Modality and Evidentiality in Albert Camus's L'Étranger, and its translations*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 39-58.

**Jacques Bres, Praxiling, UMR-CNRS 5267 et Montpellier 3**

### **résumé**

En quoi le passé composé participe-t-il à faire que chaque phrase de *L'Étranger* semble « une île » selon le mot de J.-P. Sartre? Après avoir parcouru la grammaticalisation du passé composé en temps narratif du passé, et défini la textualité narrative, nous examinons trois hypothèses explicatives possibles : l'ancrage déictique du passé composé, sa dimension épistémique testimoniale, sa représentation aspectuelle rétrospective du temps interne. Après avoir retenu cette dernière hypothèse et expliqué en quoi l'aspect du passé composé tend à refermer chaque procès sur lui-même, nous étudions les problèmes rencontrés et les solutions trouvées par les traducteurs de *L'Étranger* dans deux langues romanes qui ne disposent pas d'un temps verbal équivalent du passé composé français : le catalan et le castillan.

**Mots-clés** : passé composé, narration, aspect, temps interne, progression temporelle, catalan, castillan

## **Passé composé et insularisation phrastique dans *L'Étranger* d'A. Camus. De quelques problèmes de traduction en catalan et en castillan**

### **0. Le choc du passé composé narratif en récit littéraire en 1942**

On sait que tout autant qu'à son histoire elle-même, le roman de Camus, publié en 1942, doit sa célébrité (au moins chez les linguistes !) à son usage narratif quasi-systématique du passé composé (désormais PC) en lieu et place du passé simple (désormais PS)<sup>1</sup> traditionnellement utilisé en récit rétrospectif littéraire<sup>2</sup>. Dans un article publié initialement en 1943 dans les *Cahiers du sud*, puis repris en 1947 dans *Situations I*, Sartre soulignait ainsi la nouveauté et la radicalité de cet usage :

La phrase est nette, sans bavures, fermée sur soi ; elle est séparée de la phrase suivante par un néant, comme l'instant de Descartes est séparé de l'instant qui le suit. Entre chaque phrase et la suivante le monde s'anéantit et renaît : la parole, dès qu'elle s'élève, est une création *ex nihilo* ; une phrase de

---

<sup>1</sup> On le sait : seuls subsistent sept PS. « Inadvertances » (Wilmet 1992 : 28)?

<sup>2</sup> Camus lui-même renoue avec l'usage du PS dans *La Peste* (1947) ou dans *Le Premier homme* (1994).

*L'Étranger* c'est une île. Et nous cascadons de phrase en phrase, de néant en néant. C'est pour accentuer la solitude de chaque unité phrastique que M. Camus a choisi de faire son récit au parfait composé.

« Une phrase de *L'Étranger* c'est une île »: nous prendrons à la lettre cette métaphore, et analyserons très précisément en quoi le PC participe activement au détachement de chaque phrase, à leur « insularisation ». Dans un premier temps, nous parcourrons à grands pas diachroniques l'irrésistible ascension du PC comme temps narratif au détriment du PS, dans l'actualisation des procès du premier plan (section 1) ; dans un second temps, nous définirons la textualité narrative par la relation temporelle de progression qui unit les énoncés du premier plan (section 2.). Nous analyserons ensuite en quoi le PC est un mauvais outil narratif, ainsi que le rôle qu'il joue dans la production de l'effet d'insularisation phrastique relevé par J.-P. Sartre (section 3). Nous étudierons pour finir les problèmes rencontrés et les solutions trouvées par les traducteurs de *L'Étranger* dans deux langues romanes qui ne disposent pas d'un temps verbal équivalent du PC français : le catalan et le castillan (section 4.). Afin d'assurer une grande lisibilité à nos développements, nous adopterons la représentation, partagée par différents chercheurs (*i.a.* Dik 1989, Tournadre 2004, Gosselin 2011), selon laquelle un procès peut être saisi selon trois phases, pré-processuelle, processuelle (représentée par l'intervalle entre borne initiale ( $E_i$ ) et borne terminale ( $E_t$ )), et post-processuelle :

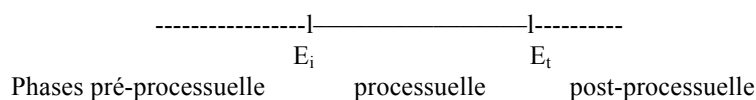
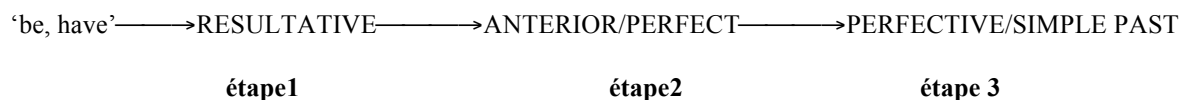


Figure 1. Les phases du procès

## 1. L'irrésistible ascension du PC comme temps narratif

Le PC est une forme analytique [*avoir* et/ou *être*<sub>présent</sub> + participe passé] dont le fonctionnement en français contemporain est le résultat d'un processus fréquent dans les langues du monde, joliment nommé « dérive aoristique » (Fryd 1998, Squartini et Bertinotto 2000), que nous pouvons illustrer par le chemin de grammaticalisation proposé par Bybee *et al.* (1994: 105) :



Parcourons rapidement ces étapes pour [*avoir* + participe passé].

**Étape1** : la forme analytique est issue d'une construction latine à prédication seconde (*i. a.* Damourette et Pichon 1970 [1911-1936] : § 1634 ; Bybee *et al.* 1994 : 68 ; Apothéloz 20016 :199) dans laquelle le participe passé est attribut du complément du verbe *habere* :

(1) Equites romani in ea provincia *pecunias magnas collocatas habent*. (Cicéron) (*apud* Damourette et Pichon 1970 [1911-1936]: § 1634) 'Les chevaliers romains ont de grandes sommes placées dans cette province'

Soit [*habere* + (SN c.o.d. : *pecunias magnas* + attribut du c.o.d. : *collocatas*)]. Cette construction a traversé les siècles :

(2) Elle **a** toujours **les yeux ouverts** / Et ne me laisse pas dormir (P. Éluard, *L'Amoureuse*, 1926) [a (les yeux ouverts)]

**Étape 2** : le participe passé, conjoint à *avoir*, est compris comme signifiant le procès saisi dans son résultat (phase post-processuelle) pertinent à  $t_0$ . Cette étape, atteinte dès le bas latin et qui a également traversé les siècles, procède de la réanalyse de [*habere* + (SN + participe passé)] en [(*habere* + participe passé) + SN] :

(3) qu'est-ce donc qui t'**a ouvert les yeux** ? (F. Mauriac, *Les Mal Aimés*, 1945)

Soit donc [(*a ouvert*) *les yeux*] : est créée la forme analytique du PC, dans laquelle *avoir* fonctionne comme un auxiliaire. Il est parlé pour cet emploi de *parfait* (Benveniste 1966 [1959]), que l'on retrouve dans différentes langues ((*present*) *perfect* pour l'anglais, cf. notamment Comrie 1976, Fryd 1998, de Swart 2016). L'on peut sous-catégoriser le *parfait* en PC *résultatif* (« Mais, vrai, j'*ai* trop *pleuré* ! », A. Rimbaud, *Le Bateau ivre*), et PC *expérientiel* (« j'*ai fait* la magique étude du bonheur », A. Rimbaud, *Fêtes de la faim*). Le PC signifie la phase *post-processuelle* présente.

**Étape 3** : Cette troisième étape s'étale de l'ancien français au français moderne (cf. *i. a.* Caudal et Veters 2007, Caudal 2015, Apothéloz 2016) : progressivement, le PC va signifier le procès dans sa phase *processuelle* passée. Signalons une charnière entre français classique (XVII<sup>e</sup> siècle) et français moderne (XVIII<sup>e</sup> siècle) (Wilmet 1970, 1991 ; Martin 1971 ; Fournier 1998 ; Caron et Liu 1999) : jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, un récit ne peut se faire au PC que si la période de temps impliquée inclut  $t_0$  ; il doit sinon user du PS. Ce ne sera plus toujours le cas ensuite. P. ex. un circonstant passé qui n'inclut pas  $t_0$  comme *hier* voit son emploi conjoint à un PC se développer au XVIII<sup>e</sup> siècle (4) alors qu'il n'était que sporadique antérieurement :

(4) **Hier**, elle **a fait** venir ses enfants, elle les **a tenus** longtemps embrassés. (C. Dorat, *les Malheurs de l'inconstance*, 1772)

La distinction entre les deux formes tend à se fixer selon l'opposition que Benveniste (1966 [1959]) posera entre *plan d'énonciation de l'histoire* et *plan d'énonciation du discours*. Le PC, morphologiquement formé avec l'auxiliaire *avoir* ou *être* au présent, peut signifier un événement de l'époque passée à partir de  $t_0$ , et donc en liaison avec lui. Du fait de cet ancrage énonciatif, le PC va d'abord progressivement occuper tout le champ des faits passés reliés à l'*ego-hic-et-nunc* (moi-ici-maintenant), et en exclure le PS. Un seul ex., qui illustre clairement ce fait : la narration de *L'Éducation sentimentale* (Flaubert, 1869) se fait au PS et en 3<sup>e</sup> personne, sauf lorsque les personnages racontent un événement de leur propre passé, comme p. ex. lorsque Rosanette fait à Frédéric le récit de sa défloration, antérieure de quelques années :

(7) le garçon qui se tenait debout m'**a engagée** à manger. Il m'**a versé** tout de suite un grand verre de vin ; la tête me tournait, j'**ai voulu** ouvrir la fenêtre, il m'**a dit** : « Non, mademoiselle, c'est défendu [...] ».

À la différence du PC *résultatif* qui signifie la phase post-processuelle au présent, le PC, dans cet emploi, représente la phase processuelle passée globalement. On parlera d'emploi *processif*. Au XX<sup>e</sup> siècle, le PC français, cantonnant le PS dans quelques niches discursives, poursuit son expansion<sup>3</sup> : il est à l'oral la seule forme possible pour relater les faits passés ; et dans l'écrit littéraire, il commence à servir en récit rétrospectif à la 3<sup>e</sup> personne, sans attache aucune à t<sub>0</sub> :

(8) Jean *s'est réveillé*. Il *a ouvert les yeux*. Il *a regardé* Joseph, puis il *s'est mis* à regarder un grand morceau de brume. (J. Giono, *Le Grand troupeau*, 1931)

Le PC accompagne la narration de la progression des événements passés coupés de l'énonciation : [*s'est réveillé* → *a ouvert les yeux* → *a regardé Joseph*].

Il apparaît donc, comme le signale (8)<sup>4</sup>, que l'emploi du PC processif pour les procès du premier plan d'un roman n'était pas innovant en 1942, lors de la publication de *L'Étranger* : ce qui l'était, c'était son usage à l'exclusion du PS ou de tout autre temps narratif (le présent). Mais pourquoi le PC n'avait-il pas à cette époque, et n'a-t-il toujours pas remplacé totalement le PS en récit ? Ne serait-il pas un bon outil pour narrer ? Avant de répondre à cette question, examinons la textualité narrative.

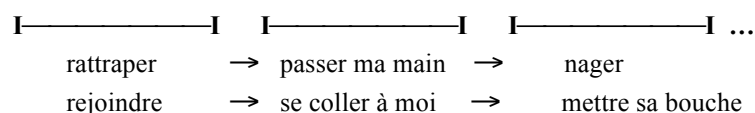
## 2. Relation temporelle de progression et textualité narrative

Les relations temporelles entre deux procès [x] et [y] référant à deux événements actualisés verbalement dans les textes peuvent être – entre autres et principalement mais non exclusivement – de simultanéité ([x = y]), de progression ([x → y]), de régression ([x ← y]), d'inclusion ([x ⊂ y]), d'indétermination [x, y], d'élaboration ([x { y, z}]) ou d'alternance ([x ∩ y]). (cf. notamment Lascarides & Asher 1993, Asher & *et al.* 1995).

La textualité narrative est habituellement définie comme enchaînement de propositions narratives (Labov 1978 [1972]) dont l'ordre tend à (re)produire l'ordre des événements (du premier plan) (*iconicité*), ce qui implique que, d'une proposition à l'autre, le temps (raconté) auquel il est fait référence progresse. Nous avons proposé (Bres 1994) de parler pour cette structure de *mise en ascendance*. Les procès du premier plan sont donc (pour l'essentiel) dans une relation de progression. Prenons deux brèves séquences de *L'Étranger* dans lesquelles le narrateur rapporte le jeu amoureux de la baignade du jour même en (10) (c'est aujourd'hui samedi) (p. 33)<sup>5</sup>, et de la veille en (11) (« Hier c'était samedi et Marie est venue », p. 57):

(10) je l'ai rattrapée, j'ai passé ma main autour de sa taille, et nous avons nagé ensemble. (p. 34)

(11) Marie m'a rejoint alors et s'est collée à moi dans l'eau. Elle a mis sa bouche contre la mienne. (p. 58)



<sup>3</sup> Pour une analyse de la concurrence que le passé composé a livrée au passé simple dans les différentes langues romanes, cf. Squartini et Bertinetto 2000.

<sup>4</sup> Cf. p. ex. également *Voyage au bout de la nuit* (Céline 1932), roman dans lequel la narration au PS se voit concurrencée, parfois dans la même phrase, par la narration au PC.

<sup>5</sup> Nous nous référons à l'édition du Livre de poche.

## Figure 2. Relation de progression des propositions du premier plan de la textualité narrative

Dans ces fragments narratifs, on a trois propositions narratives, dont l'ordre *successif* dans le texte (re)produit l'ordre *progressif* des événements. Soit en mettant les procès à l'infinitif : [rattraper → passer ma main → nager] pour (10) ; [rejoindre → se coller à moi → mettre sa bouche] pour (11). La relation temporelle de progression est construite (i) principalement par le contexte, à savoir, pour le dire rapidement, nos connaissances du monde qui font que nous savons/comprenons que, en (10), Meursault rattrape *d'abord* Marie, *puis* qu'il passe sa main autour de sa taille, *puis* qu'ils nagent de conserve ; en (11), que *d'abord* Marie rejoint Meursault, *puis* se colle à lui, *puis* s'abouche à lui ; et secondairement (ii) par le cotexte qui peut venir en soutien de la relation de progression : conjonctions et circonstants temporels (*et* dans les ex. *supra*, syntaxe, types de procès) ; et enfin (iii) par l'interaction de ces éléments avec les instructions aspectuelles du temps verbal, mais en rien directement par le temps verbal lui-même : pour exemplifier cela, nous avons en (fig. 2) « désactualisé » les procès en les mettant à l'infinitif.

Pour autant, on ne saurait dire que tout temps verbal fait aussi bien l'affaire narrative : il est évident qu'en (10) p. ex., on ne saurait que difficilement remplacer le 3<sup>e</sup> procès au PC par un imparfait p. ex. :

(10a) je l'ai rattrapée, j'ai passé ma main autour de sa taille, et nous *nagions* ensemble.

Difficile mais pas impossible : on aurait là un imparfait dit *narratif* (Bres 2005) particulièrement abrupt<sup>6</sup>. C'est que, en fonction des instructions aspectuelles qu'il offre, tel ou tel temps a plus ou moins d'affinité ou d'antipathie avec la relation temporelle de progression. Et il semble bien que le PC, ou plutôt une suite de PC, ne se marie pas parfaitement avec ladite relation. Écrivains et linguistes ont dit de différentes façons, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, que le PC était un mauvais outil narratif.

### 3. Mais pourquoi le PC est-il un outil narratif imparfait ?

Si le PC n'est pas un outil narratif parfait, ne serait-ce pas que sa grammaticalisation en « perfective » (Bybee *et al.*) n'est pas totalement aboutie, que persistent des éléments des étapes 1 et/ou 2 qui l'empêchent de satisfaire aux exigences de la narration, à l'égal du PS ? Quelles sont ces rémanences, qui collent, telle la boue, aux « chaussures » du PC ? Nous évoquerons trois possibilités : le passage par  $t_0$  du fait de l'ancrage énonciatif du PC, la forte inscription en réalité des procès qu'il actualise, le déficit de mise en ascendance du *temps impliqué* par les procès.

#### 3.1. Série de procès au PC et passage obligé par $t_0$

Rappelons brièvement l'hypothèse explicative que nous avons développée dans Bres (2010), mais qui ne nous paraît plus aujourd'hui satisfaisante. Le PC, dans son usage processif actuel comme temps narratif du passé, ne se serait pas libéré de son ancrage à  $t_0$ , dont témoignerait dans sa morphologie l'auxiliaire *avoir* ou *être* au présent. La relation de progression impliquée cotextuellement par une série de procès serait ralentie par l'actualisation de chacun d'eux au PC qui nécessiterait un passage obligé par  $t_0$ . Ce que nous essayons d'illustrer dans la figure 5 de la façon suivante :

---

<sup>6</sup> Mais devant lequel ne reculeraient certainement pas des écrivains comme P. Modiano ou J. Echenoz.

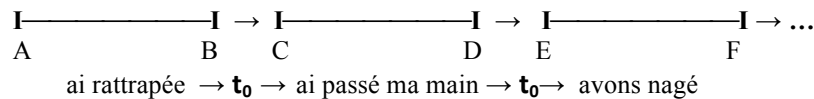


Figure 5. Représentation du passage obligé par  $t_0$  dans une série de PC

Cette hypothèse ne nous semble pas expliquer la déficience narrative du PC : si elle peut éventuellement rendre compte de ce fait dans (10) (*L'Étranger*) ou dans (7) (*L'Éducation sentimentale*), dans la mesure où il y a un narrateur qui raconte explicitement à partir du  $t_0$  de son énonciation, elle ne saurait le faire pour (8) (*Le Grand troupeau*), qui ne met pas en place pareille structure énonciative. Ajoutons que cette hypothèse se voit d'autre part contredite frontalement par l'usage narratif du présent, excellent temps narratif pour le coup qui n'offre aucune résistance à la relation de progression :

(10b) je la rattrape, je passe ma main autour de sa taille, et nous nageons ensemble.

Il nous paraît difficile d'argumenter que le présent narratif a fait table rase de son ancrage à  $t_0$  mais pas le PC qui actualise au présent l'auxiliaire.

### 3.2. PC et forte inscription en réalité

Les semelles du PC seraient-elles alourdies par le fait que depuis son ancrage à  $t_0$  il se soucie moins de raconter que de témoigner que « cela s'est bien passé comme cela » ? Un travail antérieur (Bres 1999) sur les temps verbaux dans les genres du récit oral conversationnel faisait apparaître que le récit de *blague*, qui ne vise en aucune manière à faire croire l'énonciataire à la réalité des faits mis en récit, n'utilise que du présent, à l'inverse du *témoignage* dont les procès sont actualisés le plus souvent au seul PC, ce qu'illustrent les occurrences (12) et (13) relevées récemment :

(12) récit de blague entre amis à l'issue d'un repas (octobre 2017)  
alors *c'est* un fou de vélo / un dimanche il *laisse* sa femme au lit et *part* pédaler puis il *pleut* si fort qu'il *revient* chez lui / il *se sèche* et *se glisse* dans le lit contre sa femme [...]

(13) témoignage recueilli par un journaliste à la suite immédiate d'un attentat islamiste à Marseille et diffusé à la télévision (1/10/2017)  
*j'ai entendu* deux coups de feu et *j'ai entendu* crier c'est ce qui m'a *attiré* vers le balcon et lorsque je me *suis mise* là en face du balcon c'était des gens qui couraient / dans la minute qui a suivi *j'ai vu* des voitures de police arriver de partout / je *suis sortie* je *suis descendue* en bas *j'ai trouvé* mon fils [...]

Confirmation de cela (testée par le scripteur de cet article) : il suffit de raconter une blague au PC pour que les énonciataires tendent à croire à la factualité des faits (si ceux-ci sont vraisemblables) : du fait de son ancrage persistant à  $t_0$ , le PC serait testimonial, ce qui l'alourdirait quelque peu et nuirait tendanciellement à la marche en avant du récit.

Apothéloz (2016) développe semblable hypothèse mais en opposant le PC, non plus au présent, mais au PS : à la différence du PS qui « a la propriété de créer des successivités temporelles dans lesquelles chaque situation désignée suppose une situation antérieure et crée l'attente d'une situation ultérieure » (2016 : 223), le PC indiquerait que les faits qu'il actualise doivent à  $t_0$  être « considéré[s] comme avéré[s] par le locuteur et son allocutaire » (2016 : 210). Le PC aurait, de son lien persistant avec l'énonciation, une fonction épistémique de factualité, qui ferait passer au second plan sa fonction narrative.

L'argumentation d'Apothéloz (2016), pour convaincante qu'elle soit, nous paraît prise en défaut par le fait que, si le PS était purement narratif, il devrait pouvoir actualiser le récit de blague écrite. Or nous n'avons pas rencontré d'occurrence de ce type. Le PS, à la différence du présent, en tant que temps du passé, inscrit selon nous en réalité, comme le PC, même si de manière différente. L'argumentation de Bres (1999) ne nous paraît pas non plus déterminante : si le PS inscrit en réalité à l'égal (mais différemment) du PC, le déficit de narrativité du PC ne peut procéder du paramètre de la factuelité.

Les hypothèses explicatives du passage obligé par  $t_0$  comme de la dimension testimoniale du PC du fait de son arrimage à  $t_0$  pour rendre compte de son déficit narratif nous semblent d'autre part contredites par le fait suivant : il existe une forme analytique : [auxiliaire *aller*<sub>présent</sub> + infinitif] qu'a connue l'ancien et le moyen français, qui a réussi en catalan (« va ploure ahir », littéralement 'il va pleuvoir hier', au sens de 'il a plu hier'), qui, alors même qu'elle est composée d'un auxiliaire au présent, est un excellent outil narratif (cf. *infra* 3.3.2). Il nous semble donc qu'on ne saurait imputer ledit déficit au morphème de présent de l'auxiliaire du PC.

### 3.3. PC et déficit de mise en ascendance du temps impliqué par le procès

La troisième hypothèse, qui est celle que nous défendons ici, est fondée sur l'aspect du PS et du PC, question que nous n'avons pas abordée jusqu'à présent. Nous commencerons par définir la représentation aspectuelle du procès fournie par ces deux temps, avant d'analyser la façon dont leur offre aspectuelle interagit avec la demande cotextuelle de progression.

#### 3.3.1. Temps interne, et offre aspectuelle du temps verbal

À la différence de la plupart des noms p. ex. *lit*, *lilas*, ou *luth*<sup>7</sup>, tout procès, en tant que référant à un événement, *implique* du temps, celui nécessaire à la réalisation temporelle de sa phase processuelle<sup>8</sup>. L'aspect grammatical correspond à la représentation de ce « temps impliqué » (Guillaume 1964 [1933]) par le procès. Cette notion – on parlera, de façon moins idiolectale, de *temps interne* (en emprunt à Comrie 1976 : 5, « situation-internal time ») – prend en charge le temps de réalisation de la *tension* du verbe (définie comme « l'impression de mobilité progressive qui en est inséparable » (Guillaume 1970 [1929] : 15) de la borne initiale ( $E_i$ ) de la phase processuelle à sa borne terminale ( $E_t$ ).

En retravail de Reichenbach (1947) pour qui l'aspect concerne la relation entre le paramètre de la référence (R) et celui du procès (E), nous dirons (Azzopardi et Bres 2017) que le PS et le PC *processif* signifient le temps interne *globalement*, à savoir que l'intervalle de référence est simultané à l'intervalle du procès. Soit  $[R_i-R_t = E_i-E_t]$  :

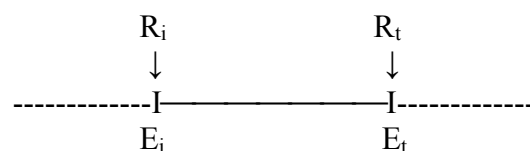


Figure 3. Représentation globale du temps interne au PS et au PC

<sup>7</sup> Certains noms *impliquent* également du temps : *journée*, *étape* (du Tour de France), *repas*, etc. Ils ne disposent cependant pas de variation morphologique pour signifier différents aspects du déroulement de ce temps interne.

<sup>8</sup> Ajoutons que ce temps interne peut également être saisi avant son déroulement (phase pré-processuelle) ou après son déroulement (phase post-processuelle).



Cette première analyse est à préciser, car elle ne prend pas en compte le déroulement du temps interne dans sa dynamique.

Le PS, forme synthétique, signifie le déroulement du temps interne du procès, globalement de sa borne initiale ( $E_i$ ) à sa borne terminale ( $E_t$ ). Ce que nous représentons de la sorte en mettant au PS le procès *nager* : *nous nageâmes* :

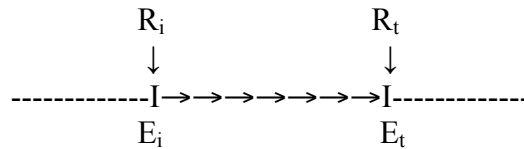


Figure 4. Représentation du déroulement du temps interne du PS *nageâmes*

Le PC est une forme analytique construite à partir du participe passé, forme qui saisit le temps interne sur la borne terminale ( $E_t$ ) (Bres et Le Bellec 2017) : c'est à partir de cette borne terminale que pourra être actualisé, en fonction du cotexte, le sens *résultatif* (phase post-processuelle présente) ou le sens *processif* (phase processuelle passée). Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de la seconde possibilité, à savoir que le temps interne du procès est représenté, du fait du participe passé, comme se déroulant globalement à partir de sa borne terminale ( $E_t$ ) jusqu'à sa borne initiale ( $E_i$ ). Soit pour le procès *nager* au PC : *nous avons nagé* :

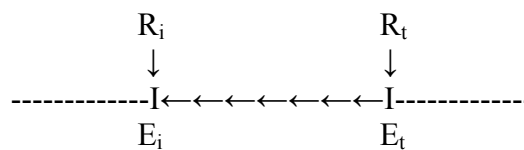


Figure 5. Représentation du déroulement du temps interne du PC *avons nagé*

Cette analyse permet de mieux comprendre ce qui rapproche comme ce qui distingue PS et PC (processif). Tous deux posent que le temps interne est saisi globalement, mais de manière différente dans son déroulement : pour le PS, la saisie se fait à partir de la borne initiale en direction de la borne finale ; pour le PC, du fait du participe passé, à partir de la borne terminale en direction de la borne initiale. Notre hypothèse est que c'est cette différence de saisie de déroulement du temps interne qui explique l'excellence du PS face à la médiocrité du PC dans l'actualisation d'une séquence de procès en relation de progression.

### 3.3.2. Interaction entre demande de progression et offre aspectuelle du temps verbal

Revenons à (10) et (11). En appui sur le script issu de nos connaissances du monde, nous posons une relation de progression entre les trois procès dans le *temps externe* : [*ratrapper* → *passer la main* → *nager*], et [*rejoindre* → *se coller à moi* → *mettre sa bouche*]. Lorsque ces trois procès sont actualisés au PS, il y a *co-orientation ascendante* du temps interne de chaque procès et du temps externe qui les articule l'un à l'autre :

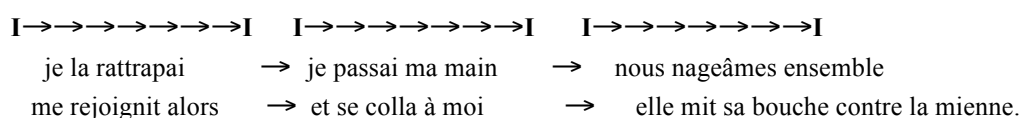
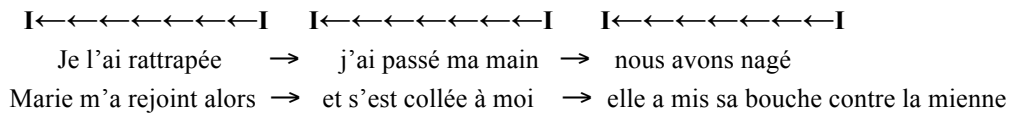


Figure 5. Représentation de la suite de procès au PS

On a une concordance parfaite entre la relation de progression qui unit les procès entre eux dans le temps externe et le déroulement du temps interne de chacun d'eux actualisé au PS, au point que, par imputation abusive du global au local, certains linguistes ont tenté d'affecter le PS lui-même de l'instruction [+ inférence avant] (Kamp et Rohrer 1983, Moeschler 1998).

Ce n'est pas le cas avec le PC : la relation de progression qui unit les procès entre eux dans le temps externe et le déroulement du temps interne de chacun d'eux au PC sont *anti-orientés* :



**Figure 5. Représentation de la suite de procès au PC**

On a une discordance entre temps externe de la suite de procès et temps interne de chacun d'eux : le PC, en représentant le temps interne du procès globalement à partir de sa borne terminale, n'oriente pas vers le procès suivant, et tend à détacher les différents procès de la chaîne progressive qu'ils forment, ce qui participe activement à la production de l'impression d'insularisation des phrases de *L'Étranger*.

La comparaison avec la traduction en catalan (ici faite par nous-même) de la séquence (11) nous semble confirmer notre hypothèse.

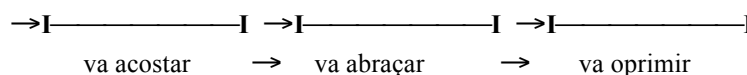
(11a) Llavors Maria *se'm va acostar*, i dins l'aigua, em *va abraçar*. *Va oprimir* la seva boca contra la meva.

Le catalan dispose à l'heure actuelle de deux temps pour actualiser des faits passés :

– un passé composé hodiernal, de même formation que le français : [auxiliaire *haber*<sub>présent</sub> + participe passé] : *aquest matin ha nevàt* : 'ce matin, il a neigé';

– et un prétérit périphrastique préhodiernal [auxiliaire *anar* ('aller')<sub>présent</sub> + infinitif] : *ahir va nevar*, littéralement 'hier il va neiger', qui a éliminé le prétérit synthétique équivalent du PS français (*nevà*, 'il neigea').

Ce type de prétérit périphrastique est de formation prospective : *anar* 'aller', grammaticalisé en auxiliaire au présent, oriente *prospectivement* vers la borne initiale du procès à l'infinitif qui suit. Initialement, cette construction fonctionnait, en cotexte narratif, en alternance avec des prétérits *synthétiques*, comme une ressource stylistique complémentaire du présent *narratif* pour dynamiser le récit. Poursuivant son chemin de grammaticalisation, elle a actuellement valeur processive de « perfective » et a remplacé dans tous les usages le prétérit synthétique qui, plus encore que le PS français, n'a plus que quelques emplois stylistiques. Persiste l'orientation prospective qui en fait une forme narrative performante, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Nous représentons la séquence en catalan de la sorte :



**Figure 6. Représentation de la suite de procès au prétérit périphrastique en catalan**

La saisie prospective du temps interne de chaque procès est co-orientée avec le temps externe qui articule les procès entre eux selon la relation de progression.

Le PC français et le prétérit périphrastique catalan en sont venus par grammaticalisation avancée à signifier le processif mais différemment : la forme catalane, *prospectivement* ; la forme française, *retrospectivement*. C'est cette différence de saisie du temps interne qui nous semble rendre compte de la différence de leur coefficient de narrativité.

L'effet de sens d'insularisation auquel participe le PC français procède de ce que, alors que le PS ou le prétérit périphrastique catalan, différemment, par leur représentation du temps interne, semblent conduire au procès suivant, le PC replie en quelque sorte le procès sur lui-même, et tourne le dos à la marche en avant de la narration.

**Bilan** : la prise en compte du déroulement du temps interne du procès nous semble rendre compte du fait que :

- le passé simple français, comme le prétérit périphrastique catalan, sont des temps narratifs parfaits, ce qui explique qu'ils soient dans les textes massivement associés à la relation de progression ;
- le passé composé est un temps narratif déficient, ce qui rend compte de l'impression qu'avec lui se perd la fluidité du récit, chaque procès apparaissant non pas comme ouvert sur le suivant mais comme clos sur lui-même.

#### 4. Traduire le PC de *L'Étranger* en catalan et en castillan

Il va de soi que la traduction des PC français de *L'Étranger* en catalan et en castillan mériterait à elle seule un article. Dans le cadre de ce travail, nous nous contenterons de présenter quelques aspects des problèmes soulevés par la non-équivalence des temps de ces langues avec le PC français.

*L'Étranger* a été traduit en catalan en 1967 par Joan Fuster, dans la collection *butxaca de Proa*, Barcelona (2016) ; et en castillan en 1971 par José Ángel Valente, dans la collection *Alianza editorial*, Madrid (2016). Nous nous référons à ces traductions.

Le catalan, nous l'avons vu, dispose d'un passé composé hodiernal : [auxiliaire *haber*<sub>présent</sub> + participe passé] à usage résultatif et processif, et d'un prétérit périphrastique préhodiernal processif [auxiliaire *anar*<sub>présent</sub> + infinitif]. Le castillan dispose d'un passé composé de construction identique, à usage essentiellement résultatif, et d'un prétérit synthétique qui n'a pas été concurrencé dans sa valeur processive par le PC, et qui, à la différence du prétérit périphrastique catalan, n'est pas seulement préhodiernal : il peut également être utilisé pour raconter des faits passés immédiatement antérieurs hodiernaux. Aucune de ces deux langues ne dispose donc d'un équivalent du PC français qui recouvre la résultativité et la processivité hodiernale comme préhodiernale :

	français		catalan		castillan	
	PC	PS	PC	prétérit périphrastique	PC	prétérit

résultativité	+	-	+	-	+	-
processivité hodiernale	+	-	+	-	+	+
processivité préhodiernale	+	(+)	-	+	-	+

**Tableau 1. Comparaison des valeurs des temps narratifs du français, du catalan et du castillan**

Là où le PC français dans *L'Étranger* peut jouer sur l'ambiguïté résultatif/processif (et sur l'alternative hodiernal/pré-hodiernal), catalan comme castillan doivent choisir.

#### 4.1. Traduction catalane

La traduction catalane choisit presque toujours de rendre le PC français par un PC catalan, ce qui maintient l'effet de sens d'insularisation phrastique, mais qui rencontre quelques problèmes, voire incongruités, et ce dès l'*incipit* :

- (14) Aujourd'hui, maman **est morte**. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'**ai reçu** un télégramme de l'asile :  
« Mère décédée. [...] ». J'**ai demandé** deux jours de congé à mon patron [...]. Je lui **ai** même **dit** [...].  
(p. 9)

À la lecture de la seule première phrase du texte français, la mort de la mère est d'abord comprise plutôt comme un état résultant à  $t_0$ , du fait de l'adverbe *aujourd'hui* antéposé. Mais l'adverbe *hier*, dans la seconde phrase, demande sa réinterprétation rétroactive comme représentation processive d'un événement passé. Ce basculement d'une lecture à l'autre est rendu possible par le fait que l'adverbe *aujourd'hui*, parce qu'il prend en charge un espace de temps assez large, peut aussi bien être compris comme incluant  $t_0$  et sollicitant plutôt la première lecture ; que comme renvoyant à un moment antérieur : le matin ou la veille de  $t_0$ , et permettant la seconde lecture. Le PC catalan ne permet pas semblable ambiguïté :

- (14a) Avui **ha mort** la mamà. O potser ahir, no ho sé. **He rebut** un telegrama de l'asil:  
"Comuniquem defunció mare [...]". He demanat dos dies de permís al meu patró [...].  
Fins i tot li **he dit** [...]. (p. 9)

Le traducteur, en choisissant le PC, exclut – hodiernalité oblige – que la mort de la mère ait pu avoir lieu la veille, ce qui enlève sa pertinence à la seconde phrase : « O potser ahir, no ho sé » ('Ou peut-être hier, je ne sais pas') : le PC implique que le narrateur sait que sa mère est morte le jour-même.

De plus d'importance : ce choix du PC engendre parfois des incorrections :

- (15) Hier, c'était samedi et Marie **est venue** comme nous en étions convenus. (p. 57)  
(15a) Ahir era dissabte, i Maria **ha vingut** tal com havíem acordat. (p. 45)

Le circonstant *ahir* ('hier') récuse selon la norme le PC et demande le prétérit périphrastique : *Maria va venir*. L'anormalité de la conjonction de circonstants non-hodiernaux et du PC est

plus accusée encore dans la seconde partie du roman, lorsque le récit adopte un mode de progression anaphorique :

(16) *Huit jours après*, le juge d'instruction, au contraire, m'**a regardé** avec curiosité. (p. 99)

(16a) *Vuit dies més tard*, el jutge d'instrucció, en canvi, m'**ha mirat** amb curiositat. (p. 79)

La norme demande dans ce cas le prétérit périphrastique : *em va mirar*. Forme qui se voit sporadiquement utilisée dans ce cas :

(17) C'est *peu après* qu'elle m'**a écrit**. (119)

(17a) *Pocs dies després em va escriure*. (p. 94)

Pour éviter ces disconvenances entre temps verbal et circonstant, le traducteur est amené parfois à opérer certaines transformations :

(18) *Le dimanche*, j'**ai eu** de la peine à me réveiller et il **a fallu** que Marie m'appelle et me secoue. (p. 77)

(18a) *Diumenge*. M'**ha costat** molt de despertar-me, i **ha calgut** que Maria em cridés i em sacsegés. (p. 61)

Dans le texte original français, le circonstant *le dimanche* présuppose que le narrateur ne raconte pas le jour-même, mais rétrospectivement. Le traducteur catalan a remplacé ce circonstant préhodiernal par le circonstant hodiernal *diumenge* ('dimanche'), suivi d'un point, qui fonctionne comme une datation déictique permettant d'inclure  $t_0$ , et de faire que les PC qui suivent soient en emploi normé.

On le voit l'hodiernalité du PC catalan ne peut rendre la palette d'emplois du PC français : outre que l'ambiguïté initiale ne peut être traduite (14a), le choix presque exclusif du PC entraîne des anormalités (15a, 16a), ou des modifications pour rester dans les cadres de la langue normée (18a).

## 4.2. Traduction castillane

En choisissant le PC pour traduire les premières phrases, la version castillane rencontre la même difficulté que la version catalane :

(14b) Hoy, mama **ha muerto**. O tal vez ayer, no sé. **He recibido** un telegrama del asilo : "Madre fallecida [...]". **He perdido** a mi patrón dos días de permiso [...]. **Llegué** incluso a decir-le [...]. (p.11)

Le PC ne pouvant être que résultatif ou processif hodiernal, son emploi exclut que la mort de la mère ait pu avoir eu lieu la veille, ce qui enlève sa pertinence à la seconde phrase : « O tal vez ayer, no sé » ('Ou peut-être hier, je ne sais pas'). Mais notons que dès la quatrième phrase le traducteur remplace le PC par le prétérit : « **Llegué** incluso a decir » ('Je lui *ai* même dit') ; et c'est, en accord avec le système normé, que le récit se fera pour l'essentiel au prétérit, ce qui permet d'éviter les problèmes rencontrés dans la traduction catalane. Point besoin p. ex. de transformer le circonstant *le dimanche* en déictique *domingo* :

(18b) *El domingo* me **costó** despertar y **fue** necesario que Maria me llamase y me sacudiese. (p. 51)

Le PC ne réapparaîtra que par intermittences et ponctuellement, lorsque la saisie hodiernale est possible, comme au début du chapitre 5 (seconde partie) :

(19) Pour la troisième fois, j'*ai refusé* de recevoir l'aumônier. (p. 165)

(19a) Per tercera vez me *he negado* a recibir el capellán. (p. 108)

L'usage largement majoritaire du prétérit fluidifie le récit : le temps interne de chaque procès est, comme avec le PS français ou le prétérit périphrastique catalan, co-orienté avec le temps externe de la relation de progression qui les relie. Ainsi pour les deux baignades amoureuses :

(10c) Le *di* alcance, *pasé* mi mano alrededor de su cintura y *nadamos* juntos. (p. 27)

(11b) Maria me *alcanzó* y *se pegó* a mí en el agua. *Puso* su boca en la mía. (p. 40)

Chaque procès ouvre sur le suivant au lieu de se replier sur lui-même : l'insularisation phrastique à laquelle participe activement le PC dans le texte français s'est largement évanouie.

Les choix (majoritaires) du prétérit dans la traduction castillane et du PC dans la traduction catalane, outre qu'ils butent tous deux sur l'impossibilité de rendre l'ambiguïté temporelle de la première phrase du roman – (14) : la mère est-elle morte le jour ou la veille du  $t_0$  de la narration ? –, aboutissent à des effets inverses : la version catalane, par le choix du PC, reconduit l'effet de sens d'insularisation de l'original, mais au détriment de la norme linguistique ; la version castillane, par le choix du prétérit, respecte la norme linguistique mais c'est au prix de l'effet de sens d'insularisation. Comme si les traducteurs avaient été placés devant l'alternative : fidélité à l'effet de sens d'insularisation de l'original ou respect de la norme de la langue de traduction, le choix de l'un entraînant la mise à l'écart de l'autre.

## Conclusion

Nous sommes partis de la métaphore sartrienne de la phrase-île dans *L'Étranger*, que nous avons prise au pied de la lettre en tentant d'analyser en quoi le PC participait à la production de l'effet de sens d'insularisation phrastique. Après avoir parcouru la diachronie de la grammaticalisation du PC en temps narratif du passé, et défini la textualité narrative par la relation de progression des propositions du premier plan, nous avons présenté deux raisons susceptibles d'expliquer la déficience narrative du PC : la rémanence de son articulation à l'énonciation qui pouvait entraîner, dans une suite de procès au PC, le détour obligé par  $t_0$  pour l'actualisation de chacun d'eux, ou l'alourdissement induit par sa dimension épistémique testimoniale. Nous ne les avons pas retenues, et avons avancé une troisième hypothèse explicative, de type aspectuel : du fait du participe passé qui entre dans sa composition, le PC représente le déroulement du temps interne de chaque procès selon une orientation rétrospective contraire à l'orientation ascendante induite de la relation de progression qui relie les procès entre eux.

Si le PC est parfaitement à même d'actualiser processivement un procès passé – la saisie et le déroulement de son temps interne n'offrent aucun obstacle, ce qui explique son usage à l'exclusion de tout autre temps dans les brèves journalistiques comme dans la savoureuse

réplique de Zazie qui répond, à sa mère lui demandant ce qu'elle a fait à Paris : « – j'ai vieilli » (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, 1959), il n'en va pas de même pour son usage en textualité narrative du fait de la discordance du déroulement de son temps interne avec le temps externe. Cette discordance n'empêche pas la relation de progression : elle la freine, chaque procès au lieu de s'ouvrir au suivant semblant se refermer sur lui-même.

Cette déficience narrative est peut-être à l'origine des faits suivants : à l'exception notable de *L'Étranger* de Camus, on ne dispose pas, à notre connaissance, de récit littéraire de quelque ampleur tout uniment au PC<sup>9</sup> ; le récit de presse d'autre part fait souvent alterner, pour les événements du premier plan, PC, présent, PS et imparfait (« narratif ») ; le récit oral conversationnel zappe allègrement du PC au présent... Comme si le PC, alors qu'il concurrence le PS depuis des siècles et qu'il a nettement pris l'avantage sur lui, ne parvenait pas à assumer pleinement le rôle de temps *narratif* du passé.

D'un handicap initial du PC en textualité narrative, A. Camus a fait un atout stylistique. Le PC, n'ayant pas d'affinité avec le récit – hormis celui d'être apte à situer le procès dans le passé, ce qui s'accorde au récit rétrospectif – en user pour raconter s'accordera bien avec l'effet de sens à produire : celui d'un enchaînement des faits difficile, non régi par la loi du *poster hoc, propter hoc* ; dans lequel le narrateur a du mal à *mettre en intrigue* (Ricoeur ???) son vécu, à en faire une histoire qui se tienne. C'est certainement ce handicap-atout, tellement lié au PC français, qui fait que le roman soit difficilement traduisible sans perte (castillan), voire sans inconvenance (catalan).

### Références bibliographiques

- Apothéloz, D. (2016). Sémantique du passé composé en français moderne et exploration des apports passé composé / passé simple dans un corpus de moyen français. *Cahiers Chronos* 28, 199-246.
- Asher, N., Aurnague, M., Bras, M., Sablayrolles, P. & Vieu, L. (1995). De l'espace-temps dans l'analyse du discours. *Sémiotiques* 9, 11-62.
- Azzopardi, S. & Bres, J. (2017). Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français). *Verbum*, XXXIX, 1, 71-112.
- Benveniste, É. ([1959] 1966). Les relations de temps dans le verbe français. In *Problèmes de linguistique générale*, 237-257. Paris : Gallimard.
- Bres, J. (1999). Textualité narrative orale, genres du discours et temps verbal. In J.-M. Barbéris (Ed.), *Le français parlé : variétés et discours*, 107-133. Montpellier : Praxiling.
- Bres, J. (2003). Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+ progression]. *Cahiers Chronos* 11, 99-112.
- Bres, J. (2009). De l'interaction avant toute chose... Temps verbaux et relation de progression. *Cahiers Chronos* 21, 45-64.
- Bres, J. (2010). Polysémie ou monosémie du passé composé ? Actualisation, interaction, effets de sens produits. In D. Stosic, N. Flaux & C. Vet (Eds), *Interpréter les temps verbaux*. 161-180. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien : Peter Lang.
- Bres, J. & Barceló, J. G. (2007). La grammaticalisation de la forme *itive* comme *prospectif* dans les langues romanes. In M. J. Fernandez-Vest (Ed.), *Combat pour les langues du monde - Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*, 91-103. Paris : L'Harmattan.
- Bybee, J., Perkins, R., Pagliuca, W. (1994). *The Evolution of Grammar*. Chicago: The University of Chicago Press.

---

<sup>9</sup> Le roman de K. Daoud, *Meursault, contre-enquête* (2013), qui répond dialogiquement à *L'Étranger*, use principalement non du PC mais du PS.

- Caron, P. & Liu, Y.-C. (1999). Nouvelles données sur la concurrence du passé simple et du passé composé dans la littérature épistolaire. *L'Information grammaticale* 82, 38-50.
- Caudal, P., & Veters, C. (2007). Passé composé et passé simple : Sémantique diachronique et formelle. *Cahiers Chronos* 16, 121-151.
- Comrie, B. (1976). *Aspect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Damourette, J. & Pichon, E. 1970 [1911-1936]. *Des mots à la pensée*, tome 5. Paris : D'Artrey.
- De Swart, H. (2016). Perfect usage across languages. *Questions and answers in linguistics*, vol.3, 2, 57-62.
- De Swart, H. & Molendijk, A. (2002). Le passé composé narratif : une analyse discursive de *L'Étranger* de Camus. In Laca B., *Temps et aspect*, 193-226. Paris : Presses universitaires de Vincennes.
- Dik, S. (1989). *The Theory of Functional Grammar*, Dordrecht: Foris.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- Fryd, Marc (1998). Present perfect et datation: une dérive aoristique. *Cahiers Chronos* 2: 29-50.
- Gosselin, L. (2011). L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales. *Journal of French Language Studies*, 21/3, 149-171.
- Guillaume, G. ([1929] 1970). *Temps et verbe*. Paris : Honoré Champion.
- Guillaume, G. ([1933]1964). Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. In *Langage et science du langage*, 46-58. Paris : Nizet et Presses de l'université Laval.
- Kamp, H. et Rohrer, C. (1983). Tense in texts. In Bauerle R., Scharze C. et von Stechow A. (Eds), *Meaning, use and interpretation of language*, 250-269. Berlin : De Gruyter.
- Labov, W. ([1972]1978). La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative. In *Le parler ordinaire* I, 289-355. Paris : Minuit.
- Lascarides, A. & Asher, N. (1993). Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment, *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- Martin, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Moeschler, J. (1998). Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés. In Moeschler J. (Ed.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, 293-322. Paris : Kimé.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York : Macmillan & Co.
- Ricoeur P. (1983). *Temps et récit*. Paris : Seuil.
- Sartre, J.-P. ([1943] 1947). Explication de *L'Étranger*. In *Situations I*, 89-103. Paris : Gallimard.
- Squartini, Mario, & Bertinetto, Pier Marco (2000). The simple and compound past in Romance languages. In Östen Dahl (Ed.), *Tense and aspect in the languages of Europe*. 403-439. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Tournadre, N. (2004). Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 7-68.
- Wilmet, M. (1970). *Le système de l'indicatif en moyen français*. Genève : Droz.
- Wilmet, M. (1992). Le passé composé: histoire d'une forme. *Cahiers de praxématique* 19, 12-36.